



Fondation du Mont-Saint-Michel
En chemin vers l'Essentiel



Le mot du président

Cette année encore, vous avez été nombreux à soutenir l'action de la Fondation : le Prieuré du Mont-Saint-Michel, dont **l'inauguration et la bénédiction** ont eu lieu en octobre dernier, renaît à sa vocation première d'hospitalité.

**Par lui, le Mont accueille de nouveaux pèlerins,
en lui, un patrimoine oublié reprend vie.**

Grâce à l'engagement de chacun des acteurs, nous avons franchi cette année la barre des 16 000 personnes hébergées depuis l'ouverture du Prieuré aux pèlerins. Nous avons, en outre, mené à bien des travaux importants : en témoignent la construction de l'Abri du pèlerin, vaste bâtiment réalisé pour les pèlerins en bivouac, et la restauration du Pigeonnier, très bel ouvrage du XV^e siècle, utilisé en oratoire d'été.

Bravo à tous et un grand merci à nos donateurs qui nous permettent d'améliorer en permanence la qualité de l'accueil et la restauration du Prieuré.

Car la Fondation, c'est d'abord vous. Chaque donateur, chaque bénévole, chaque partenaire a des motivations personnelles profondes, mais tous, nous nous engageons collectivement à transmettre l'héritage millénaire du Mont, merveille de culture et de spiritualité pour notre temps. Nous nous engageons pour que les jeunes soient au cœur de nos préoccupations et de nos projets ; nous nous engageons pour que le dialogue de la culture et de la foi soit le plus fécond possible et que, dans la lignée des bâtisseurs de l'Abbaye, nous donnions à contempler la beauté de la création, à favoriser de vraies rencontres entre les générations et à accompagner chacun dans sa recherche spirituelle.

Merci à tous pour ces belles étapes franchies et continuez de nous soutenir car le chemin est encore long.

Laurent Le Boulc'h
Évêque de Coutances et Avranches

© Dominique Lefère



Les chiffres clés 2018

200

groupes accueillis



16 000

personnes hébergées en cumulé



12 événements
organisés



3 salariés à temps partiel.
1,8 en équivalent temps plein

+ de 80

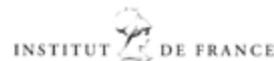
bénévoles et volontaires



920 donateurs
dont **300** actifs



Nos partenaires institutionnels





INAUGURATION ET BÉNÉDICTION DU PRIEURÉ

Une étape importante pour

Le Prieuré a été inauguré et béni le 5 octobre 2018. 200 personnes étaient réunies, dont notamment Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France qui soutient fortement le projet.

*“Le prieuré est un de ces lieux rares qui attirent et suscitent toutes sortes de projets. Sa symbolique large et profonde ouvre, à l'image du Mont-Saint-Michel, bien des horizons. Le prieuré sera donc ce **lieu de dialogue de l'Église avec le monde**, signe du ciel en pleine terre et de l'horizon au bout des chemins, engagé dans la solidarité pour la justice et la paix avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté, la sauvegarde et le respect de la création.”*



Mgr Le Boulc'h

Président de la Fondation du Mont-Saint-Michel

LE 5 OCTOBRE 2018

la Fondation du Mont-Saint-Michel

*“Félicitations à tous les artisans de ce projet. **Vous avez ici un miracle**: une multitude de bonnes volontés et d’inspirations ont fait concorder pour redonner vie au Prieuré, lieu de culture et lieu d’accueil pour les hommes et les femmes qui cherchent à donner un sens à leur vie. Je me réjouis que l’Institut de France, à travers la Fondation Charles Defforey*, soit l’un des acteurs d’une si belle réussite.”*

Xavier Darcos
Chancelier de
l’Institut
de France



© M. Houzet



*ancienne fondation Louis D

*“L’aspiration profonde serait qu’un nombre croissant de pèlerins, de toutes générations, venant du monde entier, puissent emprunter ces chemins déjà parcourus depuis le Moyen Âge qui les conduiront vers ce haut lieu régénéré spirituellement, un lieu où le ciel rejoint la terre comme pour la protéger, où la création contemple son Créateur pour le louer, où un ange dit quelque chose de Dieu, comme une surprise inattendue pour **permettre à chacun de vivre pleinement sa vie.**”*

Père André Antoni

Directeur général du groupe Bayard,
cofondateur de la Fondation du Mont-Saint-Michel

*“La recherche, consciente ou pas, du spirituel est universelle. Assurément, la vocation du Prieuré d’Ardevon est de permettre à cet appel du spirituel de résonner dans tous les cœurs qui viendront ici, que ce soit **pour les jeunes, pour les pèlerins**, ou à travers le dialogue avec la culture.”*

Mgr d’Ornellas

Archevêque de Rennes,
Dol et Saint-Malo,
cofondateur de la Fondation
du Mont-Saint-Michel

*“Le Prieuré est parfaitement complémentaire au Mont et à l’Abbaye, son histoire et son architecture en sont indissociables. Sa restauration complète permettra d’en refaire **un lieu de patrimoine architectural, culturel et spirituel.**”*

Arnaud Paquin

Architecte du patrimoine
en charge du projet



La vie au Prieuré



Rencontre de familles.



Scouts et Guides de France.



400 jeunes du diocèse de Nanterre.



Le groupe Even de Paris.



Colloque de l'association
des villes sanctuaires.



Le concert de nouvel an.



Le pèlerinage des pères de famille.



Le groupe Mici de Noisy-le-Sec.



L'aumônerie de Granville.



Visite lors des Journées du patrimoine.



Des jeunes des Côtes-d'Armor.

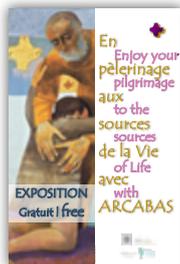


200 jeunes de Coutances.

Une année riche en événements

► Sur le parvis de l'Abbaye, au Mont

Parcours pascal illustré par les œuvres du peintre Arcabas.



Expo photos et conférence sur les chrétiens d'Orient.



Crèche de Noël sur le parvis de l'Abbaye.

► Au Prieuré



2 expositions au Prieuré.



Via Aeterna au Prieuré: 2 conférences et 1 concert.



Journées européennes du patrimoine: 500 visiteurs.



Concert de nouvel an: 200 personnes au Prieuré.



Inauguration et bénédiction du Prieuré



La Journée des donateurs réunissant 80 participants.

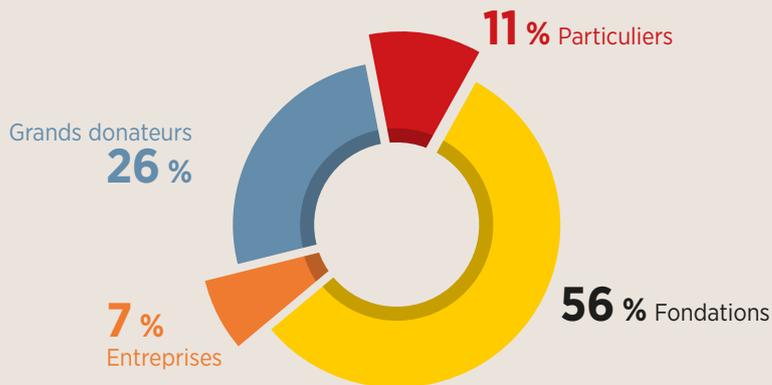
La **collecte** et le **financement** des projets en **2018**

► Les ressources

- **Ressources** collectées : 485 K€ dont 250K€ de l'Institut de France

- **Produits** financiers : 2,5 K€

Hors Institut de France, la collecte enregistre une baisse de 12 %, liée au passage à l'Iffi et au prélèvement à la source.



► L'utilisation des fonds

- **Remboursement** emprunt du Prieuré : 50 k€

- **Travaux** d'aménagement et de restauration : 385 k€

Abri du pèlerin 240 k€

Fouilles archéologiques 35 k€

Pigeonnier 110 k€

Les **travaux réalisés**



en 2018



Les fouilles archéologiques.



La charpente.



Le bardage.



L'ABRI DU PÉLERIN

Total: 385 k€

L'ABRI DU PÉLERIN

Livré en juin 2018
Coût total (fouilles archéologiques et construction) : 275 k€

LE PIGEONNIER

Finitions intérieures en mars 2019
Coût des travaux: 110 k€



LE PIGEONNIER



Des charpentiers au travail.



La dépose de la toiture.



La pose de la porte avec linteau en accolade.



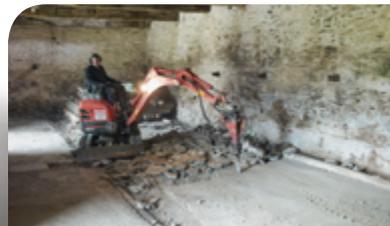
La toiture à double voligeage.



Un lucarne d'envol.

Les investissements prévus en 2019-2020

BÂTIMENT DE LA GRANDE SALLE HAUTE



(1) Cassage de la dalle.



Charpente intérieure qui sera reprise en voute lambrissée

Volet A culturel (2019/2020) : 650 000 €

- La salle de conférences, à l'étage, 111 m², d'une capacité d'accueil de 90 personnes
- La bibliothèque de 50,5 m² au RDC, peut accueillir huit personnes assises dont quatre postes informatiques
- La salle d'accueil de 44 m², destinée à recevoir les hôtes pour les orienter vers la partie culturelle ou l'hôtellerie, avec une surface d'affichage pour des expositions à venir.
- Un ascenseur dessert, depuis l'accueil, la grande salle ainsi que, dans l'avenir, le foyer d'hébergement qui sera créé dans le bâtiment adjacent.
- Une zone de stockage du matériel utilisé pour aménager la grande salle est également prévue au rez-de-chaussée.

► Programme pluri-annuel pour cette tranche

- **Janvier 2019 :** Cassage de la dalle (1) et mise à nu du sol
- **Avril 2019 :** Fouilles archéologiques préventives
- **Mai à septembre :** Délais administratifs (appels d'offres, instruction, dossier de subvention Drac)
- **Sept 2019 :** Démarrage des travaux
Toiture et charpente
Maçonnerie, enduits
Fenêtres et vitraux

Cela représente un budget de 300 k€, sur lequel nous devons encore trouver 100 k€.

Aide sollicitée : 100 k€

► En 2020,

nous achèverons cette phase avec la pose des menuiseries intérieures, des lambris, des réseaux électriques et numériques et de l'isolation.

Cela représente un budget de 350 k€, sur lequel nous devons encore trouver 200 k€.

10



Total : 650 k€

Comment **soutenir** la fondation

La **Fondation du Mont-Saint-Michel** est placée sous l'égide de la Fondation Notre-Dame, **reconnue d'utilité publique, ce qui permet de bénéficier de toutes les dispositions fiscales en vigueur.**

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Déduction fiscale égale à 75 % du don, dans la limite de 50 000 € (art. 885-0 V bis A-CGI).

ENTREPRISE

Déduction fiscale égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du CA H.T. (art.238 -CGI).

IMPÔT SUR LE REVENU

Déduction fiscale égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple de déduction fiscale pour l'impôt sur le revenu

Je verse		coût réel
👉 100 €	déduction 66 %	34 €
👉 200 €	déduction 66 %	68 €
👉 500 €	déduction 66 %	170 €
👉 1000 €	déduction 66 %	340 €

POUR NOUS SOUTENIR

▶ EN LIGNE SUR

www.pelerin-montsaintmichel.org

▶ PAR CHÈQUE

à Fondation du Mont-Saint-Michel,
2 rue du Prieuré - 50170 Ardevon



Legs, assurances-vie et donations

La Fondation du Mont-Saint-Michel, placée sous l'égide de la Fondation Notre Dame, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir legs, assurances-vie et donations, exonérés de droits de succession.

La Fondation du Mont-Saint-Michel peut vous accompagner dans votre projet de transmission de patrimoine.

Pour bénéficier d'un conseil **personnalisé en toute confidentialité**, contactez **Véronique POINS** au **06 64 06 6157**.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Mis en place depuis le 1^{er} janvier 2019, le prélèvement à la source implique uniquement un changement dans le mode de collecte de l'impôt. Toutes les réductions d'impôt liées aux dons sont maintenues dans les mêmes conditions : votre don réalisé en 2019 sera déduit de vos impôts en 2020.



Je fais un don

à la Fondation du Mont-Saint-Michel



Je reçois un versement

par l'administration fiscale d'un acompte de 60 % de la réduction d'impôt.



Je déclare mes revenus

2019, en indiquant précisément les dons réalisés au profit d'organismes comme la Fondation du Mont-Saint-Michel.



L'administration fiscale me verse le solde (40 %) de ma réduction d'impôt.

La Fondation du Mont-Saint-Michel créée en 2011, a pour vocation de soutenir les projets qui concourent au rayonnement spirituel, culturel et patrimonial du Mont-Saint-Michel et de sa Baie. Pour cela, elle soutient l'association du Prieuré du Mont-Saint-Michel, l'association Raoul des Isles et l'association Robert de Torigni.



POUR CONTACTER LA FONDATION

Mécénat et communication : Véronique Poins mecenas.montsaintmichel@gmail.com 06 64 06 6157

Culture et foi : Charlotte de Tonquedec cde-tonquedec.fondationmsm@gmail.com 06 61 14 23 39

POUR CONTACTER LE PRIEURÉ

Maryse et Dominique Lefevre accueil.ardevon@gmail.com 02 33 49 79 72

POUR REJOINDRE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

Gérard de Bonnières fondationmsm@gmail.com 06 45 17 25 21

www.pelerin-montsaintmichel.org

Fondation du Mont-Saint-Michel - 2, rue du Prieuré - 50170 Ardevon

 www.facebook.com/pelerinMontsaintmichel